

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'
SÉANCE DU 31 MARS 2009 À 18 HEURES 30

PUBLIE LE

- 8 AVR. 2009
ALBIGEOIS

N° 2 - 23 / - 2009 : APPROBATION DE L'AVENANT N°3 AU CONTRAT ATOUTS-TARN

L'An Deux Mille Neuf, le 31 Mars 2009

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 31 Mars à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE
Secrétaire : Monsieur Thierry GINESTET

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Louis BARRET, Laurence PUJOL, Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFRY, Jean ESQUERRE, Alain LONG, Claude COSTES, Patrice MANGIONE, Thierry MALLÉ, Marc DE GUALY, Eliane CARLES

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Jean MAURIÈS

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Patrick GARNIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Stephen JACKSON, Dominique BILLET, William NION, Félix TORRÈS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCETTE, Philippe HEIM, Michel TREBOSC, Viviane COMBES, Michel DELPOUX

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Pierre COSTES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Michel ALBARÈDE, Christian MALGOUYRES, Robert PAGGI, Francine ALARY, Noël RAMON, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 48

Votants (titulaires, suppléants votants) : 38

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 31 MARS 2009

N° 2 – 23 / - 2009 : APPROBATION DE L'AVENANT N°3 AU CONTRAT ATOUTS-TARN

Pilote : Territoire d'Agglomération

Autres services concernés : Finances et Budget

Monsieur Gérard POUJADE, rapporteur

Lors de notre séance du 5 décembre 2006, nous avons approuvé le Contrat Atouts-Tarn de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Ce contrat d'objectif, passé entre le Département du Tarn et la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, est consacré au développement économique et à la réalisation de projets structurants en matière d'aménagement de l'espace pouvant s'intégrer dans un dispositif contractuel en cohérence avec les orientations départementales.

Il comprend :

- les opérations portées par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois
- les opérations portées par les communes membres de la Communauté d'agglomération et les structures intercommunales présentes sur le territoire communautaire et qui présentent un intérêt collectif et relèvent des compétences et des priorités départementales.

Le Département du Tarn propose de passer l'avenant n°3 à ce contrat.

Cet avenant porte sur la régularisation d'opérations et sur l'attribution de subventions départementales d'un montant total de 1 520 564 € pour 14 opérations.

Je vous propose d'approuver cet avenant, qui liste les opérations retenues par l'assemblée départementale, et d'autoriser Monsieur le Président à le signer.

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU la délibération N° 4 – 102 / 2006 du 5 Décembre 2006 approuvant le Contrat Atouts Tarn,

VU le projet d'avenant transmis par le Département,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↪ **APPROUVE** le projet d'avenant N° 3 au Contrat Atouts-Tarn joint en annexe.

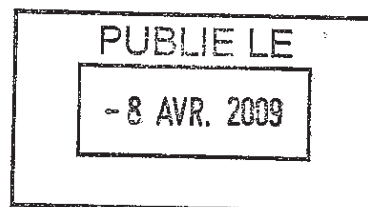
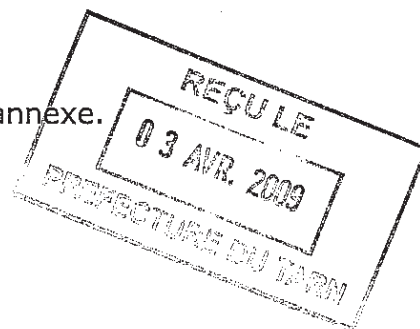
↪ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer cet avenant.



Pour extrait conforme,
Fait le 31 Mars 2009

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE



FONDS DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
Communauté d'Agglomération de l'Albigeois
Contrat Atouts-Tarn

Avenant n° 3



ENTRE

Monsieur Thierry CARCENAC, Président du Conseil général, agissant au nom et pour compte du Département du Tarn, en application d'une délibération de la Commission permanente du
d'une part,

ET

Monsieur Philippe BONNECARRERE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, habilité par application de la délibération en date du
d'autre part,

IL EST EXPOSÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

Par délibération en date du 16 novembre 2006, du 8 juin 2007 et du 16 novembre 2007, la Commission permanente du Conseil général a approuvé le contrat Atouts - Tarn et ses avenants n° 1 et n° 2 conclus dans le cadre du Fonds de Développement Territorial de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

L'objet du présent avenant est de procéder à des régularisations d'opérations et d'arrêter une nouvelle programmation.

ARTICLE 1 : Régularisation d'opérations

1-1 Aménagement de la place Sainte-Cécile

Par délibération du 13 février 2004, la Commission permanente du Conseil général a attribué à la commune d'Albi une subvention de 1 385 669 € pour un coût d'opération de 9 237 796 € HT pour l'aménagement de la place Sainte-Cécile.

Cette opération n'a pas pu être réalisée dans les délais impartis.

Le montant de la dépense réalisée s'élève à 6 729 041,58 € HT. Le Département a donc payé 1 009 355,95 €.

Le coût de l'opération à reprogrammer (HT)	2 508 754,42 €
L'aide départementale restant à attribuer	376 313,05 €

1-2 La Commission permanente du Conseil général réunie le 8 juin 2007 a approuvé l'avenant n° 1 au contrat Atouts-Tarn de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

Certaines opérations ont connu des commencements d'exécution avant que la Commission permanente ait pu statuer.

Afin que les aides départementales accordées puissent être versées dans leur intégralité, il conviendra, pour les opérations inscrites à l'avenant n° 1, de prendre en considération les justificatifs de réalisation antérieurs à la date de décision (Commission permanente du 8 juin 2007).

ARTICLE 2 : Programmation de l'avenant n° 3

2-1 Schéma directeur de jalonnement piétonnier

(Axe 1 - mesure 2 : Mettre en œuvre une stratégie de développement touristique)

Maître d'ouvrage : Ville d'Albi

Coût prévisionnel HT 166 190 €

Plan de financement prévisionnel :

Autofinancement : 99 714 €

Département : 33 238 €

Région (à l'instruction) : 33 238 €

Observation : Opération inscrite au Contrat d'Agglomération de l'Albigeois année 4 (2007).

2-2 Acquisition de la peinture « La Modiste : M^{elle} Margouin en fourreau de mannequin »

(Axe 1 - mesure 2 : Mettre en œuvre une stratégie de développement touristique)

Maître d'ouvrage : Etablissement public du Musée Toulouse Lautrec

Coût de l'acquisition TTC..... 1 000 000 €

Plan de financement prévisionnel :

Autofinancement : 200 000 €

Département : 125 000 €

Région : 125 000 €

Etat (DRAC) : 50 000 €

Mécénat : 300 000 €

Société des Amis du Musée : 200 000 €

2-3 Restauration de l'église du Carla à Castelnau-de-Lévis

(Axe 1 - mesure 2 : Mettre en œuvre une stratégie de développement touristique)

Maître d'ouvrage : Association « 1 000 étoiles pour l'enfance »

Coût prévisionnel TTC..... 284 053 €

Dépense éligible pour le Département (phase 1, 2 et 3) TTC 106 209 €

Plan de financement prévisionnel :

Autofinancement : 229 053 €

Département : 30 000 €

Région : à l'instruction

Caisse d'Épargne (acquis 2009) 20 000 €

Dont (particuliers)..... 5 000 €

Observation : Le versement de l'aide départementale n'interviendra qu'après signature de la convention définissant les conditions d'attribution et de versement de l'aide départementale.

2-4 Réhabilitation de l'immeuble Marty (1^{ère} tranche) : aménagement des locaux du

CCAS

et de locaux associatifs

(Axe 2 - mesure 1 : Définir et développer un concept d'espace de vie cohérent)

Maître d'ouvrage : C.C.A.S. de la Ville d'Albi

Coût prévisionnel HT 775 886 €

Plan de financement prévisionnel :

Autofinancement.....	659 503 €
Département.....	116 383 €

2-5 Modernisation et requalification de la plaine des jeux

(Maison de quartier de Cantepau)

(Axe 2 - mesure 1 : Définir et développer un concept d'espace de vie cohérent)

Maître d'ouvrage :	Ville d'Albi
Coût prévisionnel HT	1 165 000 €

Plan de financement prévisionnel :

Autofinancement :	334 000 €
Département :	233 000 €
Région (sollicitée) :	299 000 €
État (sollicité dans le cadre du CUCS)....	299 000 €

2-6 Aménagement du centre-bourg de la Cayrie

(Axe 2 - mesure 1 : Définir et développer un concept d'espace de vie cohérent)

Maître d'ouvrage :	Commune de Puygouzon
Coût prévisionnel HT	1 250 218 €
Dépense éligible pour le Département HT.....	1 085 249 €

Plan de financement prévisionnel :

Autofinancement :	766 559 €
Département :	217 050 €
Région (sur trois tranches).....	101 640 €

2-7 Stadium municipal : création de 3 locaux de stockage et de vestiaires pour le terrain synthétique

(Axe 2 - mesure 2 : Développer les équipements collectifs de l'agglomération)

Maître d'ouvrage :	Ville d'Albi
Coût prévisionnel HT	403 344 €
Dépense HT éligible pour le Département :	248 662 €

(3 chapelles et vestiaires sportifs)

Plan de financement prévisionnel :

Autofinancement :	334 816 €
Département :	49 732 €
Région (acquis) :	18 796 €

Observations : Cette opération est mentionnée à l'article 4 du protocole d'accord « Pour l'amélioration des conditions d'accueil et de sécurité au Stadium d'Albi », opération inscrite au Contrat d'Agglomération de l'Albigeois année 4 (2007).

2-8 Extension du théâtre de verdure

(Axe 2 - mesure 2 : Développer les équipements collectifs de l'agglomération)

Maître d'ouvrage :	Ville d'Albi
Coût prévisionnel HT	71 505 €

Plan de financement prévisionnel :

Autofinancement :	57 204 €
Département :	14 301 €

Observation : Opération inscrite à l'année 4 (2007) du Contrat d'Agglomération de l'Albigeois.

2-9 Equipement de la salle de spectacle du gymnase

(Axe 2 - mesure 2 : Développer les équipements collectifs de l'agglomération)

Maître d'ouvrage :	Ville d'Albi
Coût prévisionnel HT	117 057 €

Plan de financement prévisionnel :

Autofinancement : 80 737 €
Département : **23 444 €**
Région (acquis) : 12 876 €
Observation : Opération inscrite à l'année 4 (2007) du Contrat d'Agglomération de l'Albigeois.

2-10 Extension du boudodrome Arago

(Axe 2 - mesure 2 : Développer les équipements collectifs de l'agglomération)

Maître d'ouvrage : Ville d'Albi
Coût prévisionnel HT 459 866 €

Plan de financement prévisionnel :

Autofinancement : 254 559 €

Département : **53 334 €**

Région (acquis) : 91 973 €

Etat (CNDS : acquis) : 60 000 €

Observation : Opération inscrite à l'année 4 (2007) du Contrat d'Agglomération de l'Albigeois.

2-11 Circuit automobile : travaux d'homologation et programme de réfection de la piste 2007-2008

(Axe 2 - mesure 2 : Développer les équipements collectifs de l'agglomération)

Maître d'ouvrage : Ville d'Albi
Coût prévisionnel HT 167 224 €

Plan de financement prévisionnel :

Autofinancement : 83 616 €

Département : **50 167 €**

Région (acquis) : 33 444 €

Observation : Opération inscrite à l'année 4 (2007) du Contrat d'Agglomération de l'Albigeois.

2-12 Extension des tribunes Est et d'Honneur

(Axe 2 - mesure 2 : Développer les équipements collectifs de l'agglomération)

Maître d'ouvrage : Ville d'Albi
Coût prévisionnel HT 1 777 171 €

Plan de financement prévisionnel :

Autofinancement : 446 070 €

Département : **444 293 €**

Région (acquis) : 355 434 €

Autre (S.A.S.P sporting Club Albigeois) : 531 374 €

Observation : Opération inscrite au protocole d'accord pour l' « amélioration des conditions d'accueil et de sécurité au stadium d'Albi ».

2-13 Aménagement de la maison des associations

(Axe 2 - mesure 2 : Développer les équipements collectifs de l'agglomération)

Maître d'ouvrage : Commune d'Arthès
Coût prévisionnel HT 618 510 €

Plan de financement prévisionnel :

Autofinancement : 431 718 €

Département : **123 700 €**

Région (acquis) : 63 092 €

Observation : Opération inscrite au Contrat d'Agglomération de l'Albigeois année 4 (2007).

2-14 Etude : schéma directeur pour les déplacements doux (piétons vélos)

(Axe 2 - mesure 4 : qualifier les voies d'accès et de circulation de l'agglomération)

Maître d'ouvrage : Ville d'Albi
Coût prévisionnel HT 34 612 €

Plan de financement prévisionnel :

Autofinancement : 18 690 €

Département : **6 922 €**

Région / Ademe (Prélude) : 9 000 €

Observation : Opération inscrite au Contrat d'Agglomération de l'Albigeois année 4 (2007).

ARTICLE 3 : Récapitulatif des opérations programmées au titre du contrat initial et des avenants

L'ensemble des opérations programmées au titre de ce contrat (anticipation et programmation) et des avenants correspond à un engagement financier départemental de 6 948 146 €.

ARTICLE 4 : Modalités d'exécution du contrat

L'ensemble des conditions de mise en œuvre du contrat initial demeure applicable au présent avenant.

Fait à Albi, le

P/ Le Conseil général du Tarn,
Le Président,

P/ La Communauté
d'Agglomération de l'Albigeois,
Le Président,

Thierry CARCENAC

Philippe BONNECARRERE